

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'ARMES FRANÇAISES À L'AFRIQUE DU SUD— L'ATTITUDE DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Je suis heureux de pouvoir être à la hauteur de l'accueil chaleureux que j'ai reçu ici. Je vais poser ma question d'une façon inhabituelle. Auparavant, puis-je moi aussi souhaiter la bienvenue au premier ministre? Je sais quelque chose des conférences de premiers ministres et des difficultés qu'elles comportent. A mon tour, je lui souhaite la bienvenue et je le remercie de ses aimables propos à mon égard.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Ceci dit, je pose maintenant une question au premier ministre. Malgré le peu de nouvelle parvenues de la Conférence des premiers ministres du Commonwealth, j'ai cru comprendre que le premier ministre s'était fortement opposé à la vente d'armes à l'Afrique du Sud par le Royaume-Uni. Comme le Canada est membre du groupe de pays francophones d'Afrique, j'ai essayé dernièrement d'obtenir des renseignements du premier ministre suppléant. Je constate que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dit d'avance au premier ministre ce qu'il doit répondre. Le premier ministre s'est-il plaint directement au gouvernement français du fait que les Français vendent une quantité énorme d'armements à divers pays, dont la dernière commande de 100 Mirage vendus à l'Afrique du Sud? Étant donné qu'il tient si fortement au principe auquel il croit, le premier ministre a-t-il fait savoir directement au gouvernement français à quel point le Canada condamne de tels actes? Sans le consentement du gouvernement français, les fabricants d'armements en France ne peuvent vendre d'armes à l'étranger.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je commencerai par répondre au très honorable représentant qu'il a tout à fait raison de dire que le Canada s'est élevé contre la vente d'armes par la Grande-Bretagne à l'Afrique du Sud. Je ne puis en dire autant du chef du Nouveau parti démocratique qui ne semble pas être au courant des faits. Quant à la question de savoir si nous avons protesté contre la vente d'armes par la France, je réponds: oui, monsieur l'Orateur. Nous avons protesté aux Nations Unies. A Singapour, j'ai mentionné le fait à plusieurs reprises. Je dois avouer que mes contacts avec le chef du gouvernement français ne sont pas aussi directs qu'avec le chef du gouvernement de la Grande-Bretagne qui a eu l'obligeance de discuter ce problème avec moi. Si M. Pompidou veut mon avis, je lui répéterai ce que j'ai déjà dit aussi bien en public que privément.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas ainsi que je me rappelle les faits. Lorsque le premier ministre a écrit au premier ministre du Royaume-Uni pour condamner catégoriquement la Grande-Bretagne, on lui a demandé de faire connaître son opinion. Quelles que soient les communications avec la République française ou l'ambassade au Canada, je le demande au nom de tous les

[M. l'Orateur.]

Canadiens, le premier ministre songera-t-il à agir avec la même énergie dont il a fait preuve contre le Royaume-Uni?

Le très hon. M. Trudeau: Je m'étonne que le très honorable représentant, qui a l'expérience des affaires du Commonwealth, n'ait pas su faire une distinction entre la Francophonie et le Commonwealth. Au sein du Commonwealth, l'usage veut que les membres tiennent entre eux de fréquentes consultations sur les questions qui les affectent réciproquement. Dans le cas qui nous occupe, le premier ministre de la Grande-Bretagne a déclaré qu'il consulterait ses collègues du Commonwealth quant à l'opportunité de prendre cette initiative, et à leur réaction à cet égard. Ce n'est pas le mode de fonctionnement de la Francophonie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, si le Canada juge un principe applicable au Royaume-Uni, n'est-il pas opportun qu'il applique le même principe à la France?

LE CANADA ET LES BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS EN INDOCHINE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné le nombre croissant de bombardements américains au Vietnam, au Cambodge et au Laos, les pertes de vies et la destruction de l'écologie qui en découlent, le gouvernement canadien a-t-il présenté ou présentera-t-il des instances au gouvernement américain à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas formulé d'instances depuis un certain temps. Comme le député le sait, nous avons fait des protestations énergiques qui ont donné lieu à une diminution appréciable de l'activité militaire au Vietnam, y compris les bombardements. Nous allons réexaminer la question par suite des observations d'ordre écologique faites par le député.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Avant qu'on ne fasse part de cette opposition aux États-Unis, puis-je demander au ministre si le gouvernement des États-Unis a demandé conseil, comme l'avaient fait les Britanniques?

L'hon. M. Sharp: Dans certaines occasions, nous faisons connaître nos vues aux Nations Unies et ailleurs. Nous n'hésitons pas du tout à faire connaître nos vues à ce sujet. J'espère que le député y souscrit.

M. MacInnis: Je pose ma question supplémentaire au premier ministre. Celui-ci ne s'est-il pas opposé à la vente d'armes britanniques à l'Afrique du Sud avant de communiquer avec M. Heath?

* * *

L'IMMIGRATION

L'ÉMISSION DE RADIO-CANADA AU SUJET DE VIETNAMIENS JUGÉS INDÉSIRABLES

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre a-t-il protesté par la voie normale